

## CHAMBRES CONSULAIRES : Il n'y aura pas de CCI unique en Lorraine

Le Conseil d'Etat vient de confirmer l'annulation du décret de création d'une CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) unique en Lorraine. La chambre de Meurthe-et-Moselle et Paul Arker, président Medef mosellan de la Chambre régionale de Lorraine militaient dans le sens d'une chambre régionale unique. La Moselle, et notamment la liste [CONFEDERATION GENERALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES](#) / T : 01.47.62.73.73 (CGPME) conduite par Fabrice Genter luttait contre, réclamant une autonomie avant l'étape de la constitution, sous une forme plus fédérale, de la nouvelle chambre régionale Grand Est. La Moselle qui a élu Fabrice Genter à sa présidence y retrouve donc la liberté de mouvement à laquelle elle aspirait. [www.cgpme.fr](http://www.cgpme.fr)